Ville de Herstal

Agenda • p. 2
Édito - Conduire en hiver • p. 3
Dossier grands projets • pp. 4-5
Journée de la démocratie • p. 6
Semaine de l'arbre • p. 7
Portrait • p. 8

La Gazette

Les GRANDS PROJETS

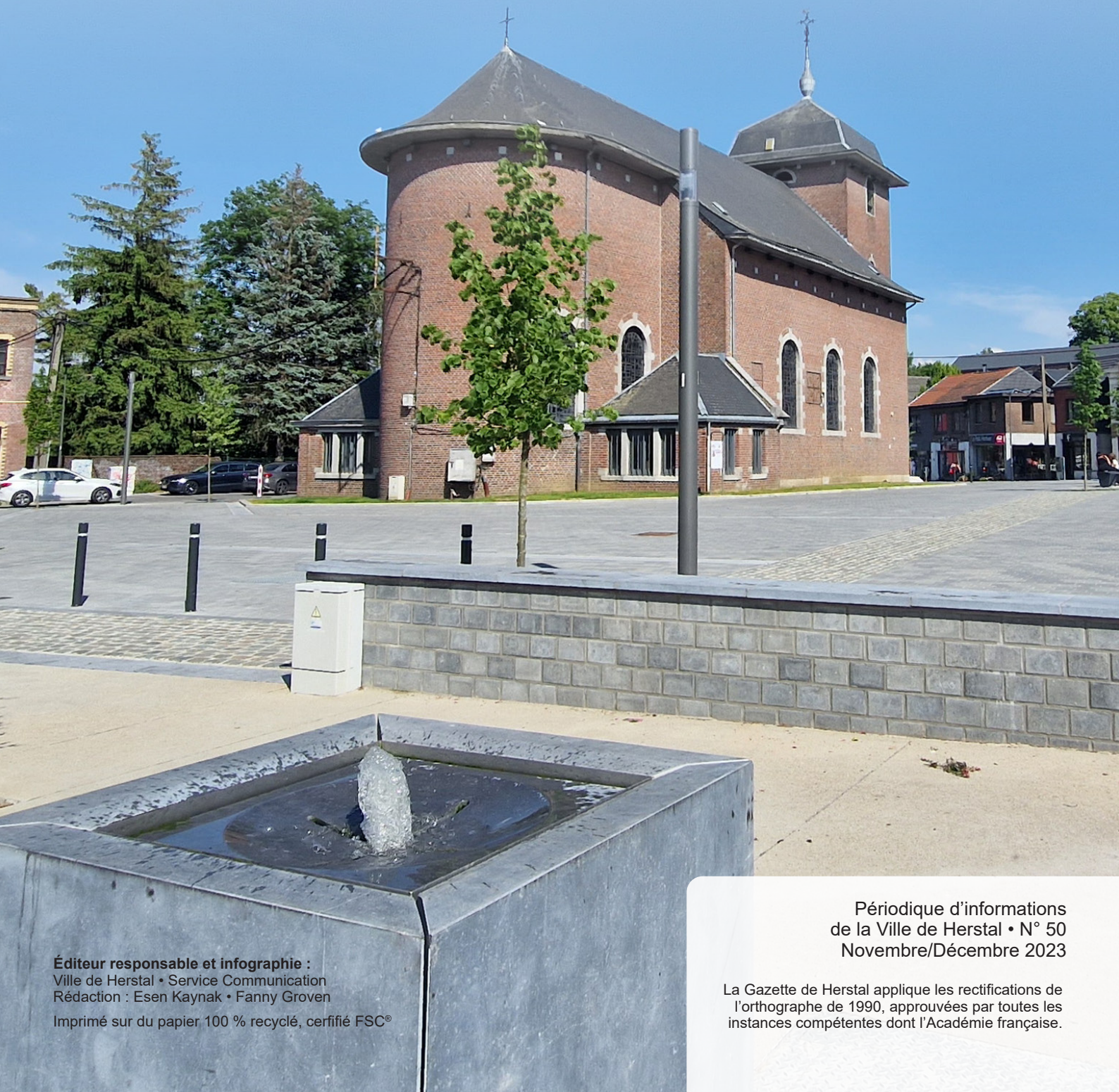

Éditeur responsable et infographie :
Ville de Herstal • Service Communication
Rédaction : Esen Kaynak • Fanny Groven

Imprimé sur du papier 100 % recyclé, cerfifié FSC®

Périodique d'informations
de la Ville de Herstal • N° 50
Novembre/Décembre 2023

La Gazette de Herstal applique les rectifications de l'orthographe de 1990, approuvées par toutes les instances compétentes dont l'Académie française.

AGENDA
Novembre • Décembre

14 NOVEMBRE • 12 DÉCEMBRE

☛ Alzheimer Café de Herstal

Écouter, accompagner, informer. Les 2es mardis du mois de 14h à 16h hors vacances scolaires. Prochaines dates les 14 novembre et 12 décembre 2023. Ancien hôtel de Ville, place Jean Jaurès 1 • 4040 Herstal. Contact : Patrizia Olivieri 0493 89 21 95. Inscriptions : Maison de la Cohésion Sociale 0800 12 151.

16 NOVEMBRE

☛ Journées mondiale du diabète

À l'occasion de la journée mondiale du diabète, retrouvez le "village santé" du Centre de Santé sur la place Jean Jaurès, le jeudi pendant le marché du centre.

17, 18 ET 19 NOVEMBRE

☛ Foire des métiers de bouche

La Foire des métiers de bouche revient pour une 16e édition. Pendant trois jours, venez vous régaler dans une bonne ambiance sous le chapiteau place Jean Jaurès.

18 NOVEMBRE

☛ Accueil des nouveaux habitants

L'accueil des nouveaux habitants est une tradition à Herstal. Les personnes qui se sont domiciliées à Herstal pendant l'année sont invitées à venir découvrir le fonctionnement de la Ville, recevoir des informations diverses et à se rencontrer. Quelques petits cadeaux de bienvenue sont distribués dans la salle du Conseil à 15h.

19 NOVEMBRE

☛ Balades contées

Le dimanche à 10h, 3 balades contées sur le thème "Cimetières fleuris", vous sont proposées. Ces balades sont gratuites et organisées par les Comités de participation. Plus d'informations à suivre sur le site de la Ville.

19 NOVEMBRE

☛ Zorro. Mais qui se cache sous ce chapeau ?

Un spectacle pour les familles sera présenté au musée de Herstal à 15h. Places limitées. Inscription obligatoire. Entrée gratuite. Informations et inscriptions : 04 256 87 90 ou musee@herstal.be

25 NOVEMBRE

☛ Journée de l'arbre

La journée de l'arbre est organisée chaque année par le service des Plantations de la Ville. À cette occasion, de nombreuses espèces d'arbres et arbustes sont distribuées. Rendez-vous au service des Plantations, rue de Milmort de 9h à 13h.

3 DÉCEMBRE

☛ Une soupe plus que parfaite

Le célèbre concours de la "Soupe plus que parfaite" revient cette année encore. De 14h à 18h, venez déguster les soupes des participants au concours à l'espace Marexhe.

15-31 DÉCEMBRE

☛ Le 33e Grand Festival de l'Huitre de Milmort

Milmort, village millénaire, sera pour la 33e fois du 15 au 31 décembre 2023 le lieu de dégustation des excellentes huitres de Marennes-Oléron, à l'initiative de l'ASBL "Milmort s'éveille".

En effet, chaque année en décembre, le centre du village de Milmort voit se dresser le plus petit village de Noël du pays (1 seul chalet) qui est le cadre d'une animation gustative, festive et conviviale : la dégustation d'huîtres (calibre n°3) de Marennes-Oléron natures ou gratinées (venant directement du producteur, un gage de fraicheur), de velouté de poisson Trembladais, de beignets de joues de cabillaud, accompagnés du pain gris à l'ancienne, le tout arrosé d'un très bon vin blanc Sauvignon.

Chaque année, ce sont quelques 40000 huitres qui y sont dégustées au profit de nos papilles gustatives, de la convivialité, des rencontres… et des associations de jeunesse et d'œuvres sociales du village.

Cela se passe place Melveille à Milmort, tous les jours de 11h45 à 23h. Fermé le 25 décembre. Les dimanches 24 et 31, ouverture de 9h à 13h uniquement pour l'enlèvement des commandes.

Plus d'infos ? milmort@scarlet.be et http://milmort.wordpress.com

Retrouvez toutes les informations sur nos évènements dans l'agenda sur notre site Internet :

Prochaines dates de fermeture des services de l'administration :

1er et 2 novembre 2023

25 et 26 décembre 2023

1er et 2 janvier 2024

ÉDITO

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les grands projets à Herstal

La région liégeoise est en cours de mutation depuis quelques années, et Herstal s'inscrit clairement dans cette métamorphose.

De nombreuses réalisations jalonnent le territoire de notre Ville, rendant de plus en plus concrète cette transition entre la cité industrielle des trente glorieuses vers une ville du XXIe siècle, répondant aux standards et défis de notre époque.

Ambitieuse, Herstal porte de grands projets, et les concrétise !

Le chauffage urbain est installé, et son réseau de canalisations alimentera notamment des bâtiments publics et plusieurs quartiers, dont le celui des ACEC.

Celui-ci, avec le plan de reconversion "Green Life", accueillera logements et entreprises, dans une philosophie d'économie circulaire et éco-responsable.

Le parc Browning en construction sera un nouveau point de verdure dans le centre-ville, et offrira bientôt un nouvel espace récréatif, comprenant une piste nordique, une plaine de jeux et un skate park.

Le tram, bien évidemment, dont la mise en œuvre du tronçon Coronmeuse • Place Licourt, confiée à une nouvelle entreprise, prolongera le réseau liégeois et connectera de manière sure, efficace, et confortable le centre de notre ville au cœur de la Cité Ardente, et au-delà jusqu'à Seraing.

Prochainement, ce sont la Low Line entre Marexhe et les ACEC, de nouvelles liaisons douces, la rénovation et la construction d'écoles, qui viendront s'ajouter à la liste de nos réalisations.

Bien-être de nos habitants et respect de la planète continueront à guider nos grands projets pour notre Ville.

Le bourgmestre f.f.,
Jean-Louis Lefèbvre

■

Le coin de la Police

CONDUIRE EN **HIVER**

Police

En hiver les conditions de conduite d'un véhicule sont parfois compliquées.

Le conducteur peut être confronté au soleil rasant, à la pluie, au brouillard, au verglas, à l'aquaplanage et même à un vent puissant.

Ces facteurs nécessitent l'adaptation de notre conduite et doivent inciter à la plus grande vigilance.

Voici quelques conseils pour cohabiter avec Dame nature cet hiver :

- avant de démarrer, veillez à avoir un pare-brise propre et vérifiez le bon fonctionnement de vos phares et de vos essuie-glaces;
- dégagez votre champ de vison pour pouvoir regarder dans toutes les directions (pas d'autocollant sur le pare-brise, une plage arrière désencombrée, …). Saviez-vous que 90% des informations nécessaires à la conduite passent par la vue ?
- vérifiez aussi l'état de vos pneus et leur pression. Idéalement, optez pour des pneus "hiver" qui offrent une meilleure adhérence à partir de 7 degrés, sur la neige et sur les sols mouillés;
- sur la route, adaptez votre vitesse en fonction des conditions climatiques. Vous devez en toute circonstance pouvoir vous arrêter face à un obstacle prévisible. La Loi stipule que : « *la vitesse ne peut être ni une cause d'accident, ni une gêne pour la circulation* »;
- respectez les distances de sécurité pour avoir le temps nécessaire à une réaction adéquate face à l'imprévu.

Enfin, n'oubliez pas que le chasse-neige et les engins de salage sont prioritaires.

Il est interdit de les dépasser !

Infractions	Amendes
Vitesse inadaptée face aux conditions climatiques	116 € (2ème degré)
Immatriculation non visible	116 € (2ème degré)
Pare-brise, vitres et/ou lunette arrière non dégivrées entièrement	116 € (2ème degré)
Phares mal déneigés	58 € (1er degré)

La police locale de Herstal
Votre partenaire sécurité

■

LES GRANDS PROJETS

Herstal développe, depuis plusieurs années, une politique ambitieuse de renouveau urbain. La revalorisation du cadre urbain vise à rendre la Ville plus attractive à la fois pour les citoyens mais également pour les investisseurs. En favorisant le cadre de vie et en soutenant l'activité économique au travers de grands projets, cela va permettre la redynamisation du centre.

Dans ce dossier spécial consacré aux "Grands projets", nous faisons un focus sur quatre de ces projets qui ont marqué l'année 2023. Les projets ci-dessous ont tous été subventionnés par les fonds européens FEDER.

ACEC

Les ACEC, ancien site industriel situé en plein cœur de ville et à proximité d'importants axes de mobilité est depuis plusieurs années au cœur d'un projet de revalorisation.

En 2017, un masterplan a vu le jour. Un des principes fondamentaux de ce plan est la notion de "Green Life". Une transition va s'opérer pour passer de ville industrielle à ville verte. Le site des ACEC doit devenir une nouvelle partie de la ville qui constitue à la fois un lieu de recherche et de travail mais aussi un lieu de vie et de sociabilité, le tout basé sur le respect des principes du développement durable. En effet, un des principes directeurs du projet est la circularité : on réutilise et on optimise ce qui existe déjà.

Au centre du projet, le retour d'une activité économique innovante sur le site avec la création d'un pôle économique. Dans une ancienne halle transformée et rénovée va venir prendre place un parc d'activités économiques couvert. Ce parc composé de modules flexibles et évolutifs, selon la demande, va permettre la création de 200 emplois. La halle regroupera des entreprises dédiées aux nouveaux modes de production afin de répondre aux défis de production et de consommation durable.

Plusieurs autres projets sont également prévus, comme le Jardin-Miroir : des jardins productifs alimentant un circuit court de distribution et/ou de consommation, mais aussi, articulés autour d'espaces publics qualitatifs : des logements, des équipements de proximité, du commerce et des services, un espace évènementiel, et une offre originale en loisirs. ■

PARC BROWNING

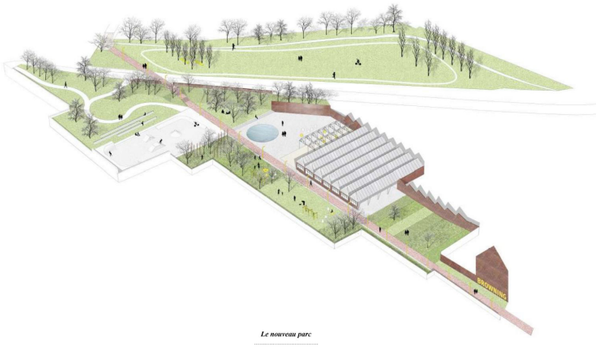

Le nouveau parc

L'espace Browning est un ancien site industriel compris entre les rues Faurieux et Jean Lamoureux. Un projet d'aménagement de cet espace en parc urbain est actuellement en cours. Le nouveau parc sera un véritable poumon vert au cœur de Herstal. Cet espace permettra d'offrir un espace culturel et de détente idéalement situé dans le centre.

Sur le site de 15.000 m², plusieurs espaces vont être créés avec des ambiances différentes : un jardin d'accueil, un espace de repos fleuri, un espace avec des équipements de sports, une plaine de jeu, un skate park, une piste de course scandinave ainsi que des zones engazonnées. La halle va également être réhabilitée afin d'en faire un lieu d'évènements.

Ces différents espaces vont venir s'articuler autour d'un axe principal. Le chemin cyclo-piéton va relier la rue Faurieux au nouveau passage sous voies réalisé il y a quelques années.

Les travaux ont débuté en novembre 2022. Le parc sera accessible dans le courant du mois de novembre 2023 et la halle sera réhabilitée dans le courant de l'année 2024. ■

CHAUFFAGE URBAIN

Après plusieurs années d'études, le projet de chauffage urbain a vu le jour à Herstal. Il s'agit d'ailleurs du seul réseau de chaleur urbain en Wallonie. Actuellement, 14 bâtiments sont déjà raccordés et d'autres vont suivre.

Le chauffage urbain est un procédé qui consiste à valoriser la production énergétique des déchets incinérés à l'usine Uvélia sous forme d'export de chaleur. Il y a plusieurs avantages à l'utilisation de ce procédé.

Tout d'abord, l'énergie générée est une énergie vertueuse, plus écologique, qui ne pollue pas l'air. Il n'y a pas d'émanations de gaz CO_2. Elle a également un avantage financier car elle concurrence les fournisseurs d'énergie. ■

PLACE GILLES GÉRARD

L'ancienne place Gilles Gérard à Vottem se limitait à un parking public, une gare de bus et un giratoire. Ce lieu pourtant fort fréquenté ne manquait pas d'atouts ni de potentiel. Devant ce constat, la Ville a mis en place un projet de réaménagement du lieu.

Afin de pouvoir faire de ce lieu un espace de vie agréable et convivial, plusieurs étapes furent nécessaires. Dans un premier temps, un parking a été créé à l'arrière du Musée de la Fraise afin de compenser la perte d'emplacements. Le renouvèlement des installations de gaz a également eu lieu ainsi que la pose d'une nouvelle cabine haute-tension.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle place ont débuté fin 2021. La place a été achevée début 2023. Désormais piétonne, la place Gilles Gérard redevient ainsi un espace de vie collective pour les citoyens. Tous les mardis, de 8 à 13 heures, une dizaine de marchands s'y installent pour proposer diverses denrées durant le marché hebdomadaire. ■

À noter que si nous avons fait le choix de mettre en avant certains projets, la Ville de Herstal a réalisé d'autres projets non-négligeables pendant cette année : l'extension de l'école Jacques Brel, la construction de l'école du Bouxthay, les rénovations énergétiques de plusieurs bâtiments, la rénovation et réaménagement de voiries, etc. ■

JOURNÉE DE LA DÉMOCRATIE

Cette année, pour la première fois, la Ville de Herstal a célébré la Journée de la Démocratie.

« *Savoir d'où l'on vient pour savoir où on va* ». Il est important que les enfants, les citoyens de demain, comprennent l'importance du Travail de Mémoire, l'importance des Droits et comment les revendiquer s'ils venaient à être en péril.

Ce vendredi 15 septembre 2023, les élèves de 6ème primaire des écoles communales s'étaient rassemblés au Musée de l'Éphémère avant de se diriger vers le hall d'accueil du Centre administratif afin de présenter leurs œuvres.

Ces œuvres ont été réalisées par les élèves à la suite de leur visite de l'exposition "Plus jamais ça !" des Territoires de la Mémoire. Chacune sur un thème différent, elles nous montraient, racontaient, ce que les enfants ont appris de cette visite : les droits humains, les droits à la Terre, l'Égalité, etc.

■

DJI DJÅZE WALON

Ma commune dit Awè!

Li nîvaye

La neige — Henri SIMON

Flotche à flotche èt sins fé nou brut,
Flocon à flocon et sans faire de bruit,
Li nîvaye tome dèl bane dè cîr.
La neige tombe du firmament.
Ad'lé l'coulêye on s'va rassîr;
Au coin du feu on va se rasseoir;
èl campagne i n'a pu nolu.
dans la campagne, il n'y a plus personne.

Tot s'rèwale; on n'veût dèdjà pus
Tout s'égalise, on ne voit déjà plus
çou qu'èst sèmé, çou qu'èst djouhîre.
ce qui est semé, ce qui est jachère.
Flotche à flotche èt sins fé nou brut,
Flocon à flocon et sans faire de bruit,
Li nîvaye tome dèl bane dè cîr.
La neige tombe du firmament.

Dizos l'blanc cov'teû dè bon Diu,
Sous la couverture blanche du bon Dieu,
li grain va fé 'ne bone longue pranjîre,
le grain va faire une très longue sieste
tant qui l'tchôd solo lî vinsse dîre :
aussi longtemps que le soleil vienne lui dire :
« Vo-m-chal ! » Et l'nîvaye fondrè djus,
« Me voici ! » Et la neige fondra,
Flotche à flotche èt sins fé nou brut.
Flocon à flocon et sans faire de bruit. ■

SEMAINE DE L'ARBRE 2023
LA HAIE PROTECTRICE DES SOLS

La haie rend 1001 services à notre environnement : un paysage plus harmonieux, un véritable refuge de biodiversité, une limite de propriété mais aussi un effet important pour la lutte contre l'érosion des sols, un abri contre le vent et un peu d'ombre et de fraicheur.

Cette année, le service public de Wallonie nous invite à poser le regard aux pieds de la haie et à explorer ses bienfaits sur le sol. Véritables protectrices de nos sols, les haies augmentent leur fertilité, protègent le terrain des coulées de boues et limitent les risques d'inondations. La présence de haies permet la réduction des débits de pointe lors des grosses pluies (infiltration) : interception et transpiration par les feuilles, stabilisation du sol par les racines, amélioration de la structure du sol par l'humus. Tout ceci permet de retarder la saturation des égouts et la montée des eaux.

Une haie, contre l'érosion et les fortes chaleurs

Chaque fois qu'une haie est arrachée, un arbre abattu ou un espace vert détruit et remplacé par une surface minérale (béton, asphalte, pavé, etc.), on renforce le risque de ruissellement lors des fortes pluies. Cela a aussi un impact négatif sur la faune et la flore de nos jardins et sur le risque de surchauffe en été lors d'une canicule. La végétation urbaine devient primordiale pour réduire les ilots de chaleur. Avec de la végétation, la température baisse de plusieurs degrés. On l'a tous constaté : il fait plus frais là où il y a des plantes et en particulier sous les arbres ou à l'ombre d'une haie vive. Au vu des températures de plus en plus élevées, la végétation en ville devient quelque chose d'essentiel pour garantir un meilleur confort thermique.

Une haie indigène et variée

Il y a haie et haie, choisissons des plants de chez nous (charme, noisetier, viorne, aubépine, bourdaine, hêtre, néflier, etc.) plus intéressants pour les animaux de nos jardins (nourriture et refuge) enrichissent davantage le sol et sont souvent plus adaptés à nos conditions météo. Varions également le type d'essence en les mélangeant. L'idéal est la haie mixte libre avec des arbustes mellifères, elle offrira plus de couleurs et diversité, différentes fleurs dont la floraison s'étalera sur plusieurs mois (utiles aux pollinisateurs) et des fruits parfois comestibles pour nous ou les oiseaux.

La taille des haies

La plupart des végétaux n'ont pas besoin qu'on les taille pour vivre. On taillera si la croissance d'arbres ou d'arbustes a été mal évaluée à la plantation, ou si des haies deviennent gênantes pour le voisinage ou le passage. On souhaitera peut-être donner plus de vigueur à un arbre pour l'esthétisme. Tailler répond donc principalement à des besoins humains !

La taille d'une haie se fera de préférence entre novembre et février, en dehors des périodes de floraison et de fructification des arbres, quand la végétation est au repos. Il est possible de tailler en respectant la physiologie des arbres ou arbustes ainsi que leur port. Il ne faut pas tailler les haies ni élaguer les arbres entre le 15 mars et le 31 juillet, notamment pour protéger les oiseaux qui nidifient pendant cette période mais aussi pour la lutte contre les fortes chaleurs.

La journée de l'arbre du 25 novembre

À la journée de l'arbre du 25 novembre au service communal des plantations (rue de Milmort de 9h à 13h), vous pourrez trouver des conseils pour bien choisir, planter et tailler les arbres et arbustes. Comme chaque année, différentes essences indigènes (arbres, arbustes et petits fruitiers) seront distribuées gratuitement jusqu'à épuisement du stock.

Des subsides pour les plantations

Des subsides sont octroyés par le service public de Wallonie sur la plantation de haie vive, de taillis linéaire, d'alignement d'arbres et d'un verger. Consulter le site http://biodiversite.wallonie.be qui reprend tous les conseils et les subsides possibles en matière de biodiversité en Wallonie.

« *Yes, we plant* »

Vouloir planter 4.000 km de haies ou 1 million d'arbres avant la fin de la législature, un pari fou ? C'est pourtant l'objectif fixé par le Gouvernement de Wallonie aux citoyen.ne.s, associations, agriculteurs, entreprises, écoles et organismes publics. Des centaines de participants ont déjà décidé de s'engager pour sauver la biodiversité en Wallonie. Planterez-vous des haies ou des arbres ? Serez-vous des leurs ?

Visitez le site de la campagne "YES WE PLANT !" Vous y trouverez toutes les informations pratiques pour participer à cet élan vert. Consultez le site https://yesweplant.wallonie.be/home.html.

Pour en savoir plus, consultez le site http://environnement.wallonie.be/semaine-arbre/documents.html. Différents documents sur les haies et les arbres dont une liste des essences indigènes sont téléchargeables. ■

PORTRAIT

LA RÉGIE DES QUARTIERS À VOTRE SERVICE

La Régie des Quartiers de Herstal (RQH) existe depuis maintenant plus de 15 ans. Depuis sa création, cet organisme n'a de cesse de se développer et d'améliorer son offre de services. Nous sommes allés à la rencontre d'Alain Nihon, directeur de la RQH.

La RQH a été créée en 2005 à la suite d'un besoin de la Société Régionale du Logement de Herstal. Une régie est une organisation à but non-lucratif qui poursuit deux grandes missions : la redynamisation des quartiers ainsi que l'insertion socio-professionnelle.

Alain nous explique : « *Nous proposons un accompagnement à nos bénéficiaires tout au long de leur parcours. Nous avons un esprit humain, une atmosphère qui se veut presque familiale. D'ailleurs au niveau de l'équipe de la Régie, il y a un grand nombre de volontaires. Les formations que nous proposons sont divisées en trois secteurs d'activités citoyennes : bâtiment, nettoyage et ménage et entretien d'espaces verts et maraichage*. »

Les formations sont organisées de manière continue. Ici pas de date de début ou de fin, chacun peut arriver en cours d'année. « *Ça complique un peu le travail des formateurs puisqu'il faut pouvoir composer avec le niveau de chacun sur les chantiers. Mais ça crée aussi un esprit de cohésion de groupe parce que ceux qui ont plus d'expérience peuvent aider les nouveaux* », précise le directeur.

Le but des formations est de remobiliser des personnes qui sont parfois sorties du circuit du travail depuis un certain temps. « L*'ambition première pour nous est évidemment leur autonomie. En 2022, nous avons eu un taux d'insertion positive de 50%. C'est un très bon résultat. La plupart du temps, on peut vraiment voir les personnes reprendre confiance en elles, notamment à travers la reconnaissance obtenue au travers des services rendus lors des formations.* »

Une des deux finalités de la Régie est d'être au service des habitants. C'est pourquoi en plus de ces formations, de nombreux projets sont également portés par la Régie des quartiers. Si la valeur du travail est évidemment représentée au travers des formations, au travers des différents projets, on retrouve également les valeurs de l'écologie, de la durabilité, de la réutilisation et toujours dans un cadre de (re) création de lien social et de redynamisation du quartier :

- la solderie : magasin de seconde main. Avenue Louis de Brouckère 15 à La Préalle. Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 16h15;
- l'atelier vélo : entretien, réparation et vente de vélos occasion. Place Jean Jaurès 1 à Herstal. Ouvert mardi, mercredi et jeudi de 13h à 16h30;
- le Repair café : réparation de petits électros. Rue de la Mutualité 79 à La Préalle. Ouvert sur rendez-vous;
- les maisons témoins : outil pédagogique de sensibilisation aux bonnes et mauvaises pratiques de gestion de son logement;
- le marché bio-social : production locale, fruits et légumes du potager de la RQH. Rue de la Mutualité 79 à La Préalle. Chaque mercredi de 15h à 16h;
- les fêtes de quartiers. ■